



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 49803

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations de l'Association des paralysés de France (APF) qui constate la multiplicité des démarches de financement pour les dossiers individuels et souhaite la mise en place, dans chaque département, d'un centre unique départemental de traitement des dossiers. Il lui demande la suite qu'elle envisage de réserver à cette proposition de bon sens et de progrès social.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49803

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 2000, page 4459